



LEVÉE DE L'AVIS D'ÉBULLITION

À la suite de l'obtention de résultats conformes des analyses d'échantillons d'eau potable pour la rue Lapointe, nous vous confirmons qu'il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

Nous vous remercions de votre patience et votre collaboration.

LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

5 DÉCEMBRE 2024